



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Jeudi 17 avril 2014** à 16h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	10/04/2014
Affichage	10/04/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	31	2

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Étaient Représentés :

BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
KHALIFA Daphné pouvoir à MILLET Thibault.

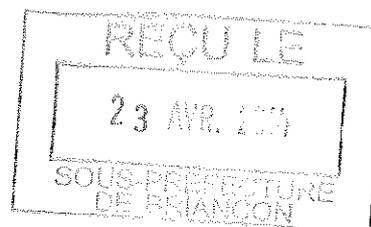
THEME : MOTIONS 1

**OBJET : MOTION
PRESENTEE PAR LES ELUS
DE LA MAJORITE
MUNICIPALE CONTRE LES
PROJETS DE MEGA-
CENTRALES BIOMASSES
EN REGION PACA QUI
MENACENT LES FILIERES
LOCALES DE BOIS
ENERGIE.**

Absents-Excusés :

BOVETTO Fanny, KHALIFA Daphné.

Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.



Rapporteur : Francine DAERDEN.

Considérant que le bois-énergie apparaît comme un moyen de production de chaleur, économique, écologique et renouvelable dans la mesure où la ressource consommée est compensée par la régénération de la forêt,

Considérant que le bois-énergie représente également une ressource majeure du territoire et à ce titre, une opportunité pour l'emploi et le développement local,

Considérant que le développement en circuit court de la filière bois est un enjeu du territoire compte-tenu notamment de la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à Briançon,

Considérant que la réalisation en Région PACA des projets de méga-centrales Biomasses E-ON à Gardanne et Innova Var à Brignoles pourrait compromettre entièrement la politique de gestion durable et raisonnée des forêts développée par les chartes forestières visant à développer les circuits courts par le développement de réseaux de chaleur dans les collectivités,

Considérant que ces gigantesques centrales Biomasses ne s'inscrivent pas dans des projets de développement durable de territoires respectueux de l'environnement, favorisant les ressources locales, les circuits-courts et la biodiversité, et prenant en compte les véritables enjeux économiques sociaux et environnementaux sur tout le territoire régional.

Les élus de la majorité municipale de Briançon :

- dénoncent dans leurs principes et dans leurs conséquences les projets de méga-centrales susmentionnés qui sous couvert d'utiliser une ressource renouvelable contribuent au gaspillage énergétique,
- expriment leur inquiétude quant aux répercussions d'un tel projet sur la ressource forêt bois et ses prix dans le département des Hautes-Alpes, ainsi que pour l'approvisionnement de la chaufferie bois de Briançon,
- affirment leur opposition à ces projets de nature à déséquilibrer le marché et mettre en péril une filière encore fragile. Ceux-ci entrent en concurrence avec l'ensemble de la filière-bois régionale encore émergente avec le soutien de fonds publics,
- souhaitent que la priorité soit donnée à l'alimentation des chaufferies des collectivités rurales, comme celle de Briançon, visant à l'indépendance et à l'autonomie énergétique,
- demandent que la filière forêt bois devienne un vrai sujet de débat entre pouvoirs publics régionaux et locaux, les acteurs industriels, professionnels de la forêt et la société civile, afin d'optimiser l'économie et la filière (emplois, valorisation...) et défendre les enjeux environnementaux (utilisation des énergies renouvelables, gestion durable des forêts).

POUR : 25

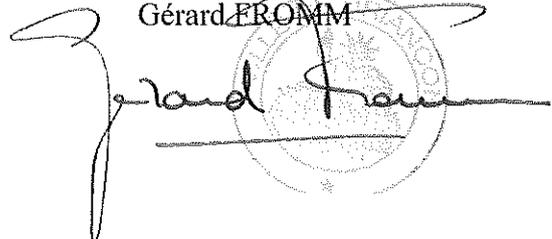
CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (*GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian*).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 23 AVR. 2014

PUBLIÉ LE 23 AVR. 2014

NOTIFIÉ LE 24 AVR. 2014